



**LES ORPHELINS
MALGRÉ-NOUS**

**LETTRE OUVERTE A LA FRANCE ET A L'ALLEMAGNE
ET EN PARTICULIER AUX ÉLUS ALSACIENS ET MOSELLANS**

La paix consolidée il y a 60 ans par le traité de l'Élysée, avait éloigné le spectre d'une nouvelle guerre aux frontières de l'Europe Orientale. La réalité nous révèle de douloureux rappels : invasion et annexion de territoires souverains au prétexte de populations mixées. Le parallèle est évident avec l'annexion illégale de l'Alsace Moselle en 1940 par les nazis, au mépris des accords de La Haye signés en 1871. Les conséquences dramatiques furent l'Incorporation de Force de 130 000 hommes dans les armées allemandes, Wehrmacht, Waffen SS, Kriegsmarine, Luftwaffe. On déplore encore aujourd'hui 40 000 tués ou disparus, aux restes dispersés dans toute l'Europe et dont on évite prudemment de se souvenir en 2023, sous les ors de la République, des ambassades, des ambitions régionales et de l'OFAJ.

Ce dimanche 22 janvier 2023, l'auditoire de la Sorbonne aux mines réjouies se régalaient des beaux et émouvants discours, bien loin d'une quelconque réminiscence des victimes de l'incorporation de force, sur lesquelles on a jeté le voile tissé de sourires entendus et complices du silence.

L'Allemagne n'a jamais reconnu officiellement le crime contre l'humanité de l'Incorporation Forcée en Alsace Moselle. Les victimes, les veuves et les orphelins n'ont pas été reconnus au statut de victimes de la barbarie nazie, oubliés voire méprisés nous sommes systématiquement écartés des mesures compensatoires françaises, accordées à d'autres catégories de victimes. Est-il tolérable que nous soyons discriminés par la France, mais aussi par l'Allemagne qui sert au moyen du « *Entschädigungsgesetz* », les « *Volontaires* » ou leurs descendants des formations Nazies, comme la LVF, la division Charlemagne, les volontaires de la Milice, ainsi que d'autres formations étrangères, (Waffen SS, Wallons, Flamands, Espagnols, Belges ou Italiens).

Nous serions des « *Französische Kriegsoffer-hinterbliebene* » qui auraient bénéficié de « *Subsides Françaises* ». Deux contre-vérités graves : premièrement dicit Madame la Ministre Darrieusecq, nous n'avons jamais été bénéficiaires des rentes de l'ONAC, deuxièmement nous serions les « *descendants de victimes de guerre françaises* » ? Or l'État Nazi qui avait imposé sous contrainte l'uniforme et la nationalité allemande est responsable du désastre occasionné dans nos familles, lors du « *Rapt* » et du décès consécutif de nos pères. Ils sont morts et enterrés majoritairement sur le front de l'Est, revêtus de l'uniforme allemand et certifiés de la nationalité allemande. Par quel miracle seraient-ils rendus à la nationalité française, ils n'ont plus jamais remis le pied sur le sol français ? Les affirmations mensongères du tribunal social de Sarrebruck sont scandaleusement arrangées à la sauce, « *circulez il n'y a rien à voir* ». La manipulation des vérités historiques est patente, pour ne pas confirmer le statut de « *victimes de guerre allemandes* », nos pères auraient par enchantement changé de nationalité au fond de leur sépulture ? C'est l'Allemagne qui l'avait appliqué en 1942, à présent nous exigeons qu'elle assume ses actes.

Nous réclamons à l'Allemagne depuis plus de cinq années les services accordés aux victimes allemandes, allons-nous applaudir les discours tonitruants de nos dirigeants qui une fois de plus ont classé nos revendications légitimes au rang des « *pertes et profits* » ? Il n'y aura pas de réconciliation sans acte de contrition, aurons-nous le plaisir d'accueillir le Bundeskanzler ou le Président allemand en Alsace Moselle ? Ils ont trouvé le chemin qui mène à Oradour s/Glâne, ne trouveraient-ils pas celui de Strasbourg ?

Bien cordialement !

Gérard MICHEL Président de l'OPMNAM –

OPMNAM

Orphelins de Pères
Malgré-Nous
d'Alsace Moselle

✉ 51 rue du Laegert
67117 HANDSCHUHEIM

☎ +33 (0)3 88 69 03 84

🌐 orphelins-malgrenous.fr

Association Loi 1901
N° 0341013700 - 13/12/05
J.O. 14 janvier 2006